



Montpellier, le 07 mai 2019

Direction Générale des Services
DGA Education Culture Jeunesse Sports Loisirs
Direction des publics de la culture

ECJSL20000

Dossier suivi par : Ahmed Benomari
Références : 2019-00468-01
T : 04.67.67.60.26
E : abenomari@herault.fr

MONSIEUR DANIEL BOULANGER
PRÉSIDENT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE
AMATEUR D OCCITANIE
1 PLACE JEAN JAURES
HOTEL DE VILLE
34790 GRABELS

Monsieur le Président,

La demande de subvention enregistrée sous le n°2019-00468-01 concernant le fonctionnement de l'association a fait l'objet d'une instruction favorable.

L'analyse du dossier confirme que votre projet contribue bien au développement, au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire.

J'ai donc le plaisir de vous informer que je proposerai au Conseil départemental à la séance prévue le 20 mai 2019 de vous attribuer une subvention de 4 000,00 euros.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil départemental,

Kléber MESQUIDA

Nota : Les aides accordées par le Département ne peuvent être attribuées qu'à travers les actions inscrites au budget. A titre d'information, les six élus du groupe « Défendre l'Hérault » (Henri Bec, Marie-Emmanuelle Camous, Jean-François Corbière, Isabelle des Garets, Franck Manogil, Nicole Zénon) ainsi que Guillaume Fabre n'ont pas voté le budget 2019. Le budget a été adopté par les 43 autres conseillers départementaux.